

Construire l'avenir de nos communes : Diagnostics territoriaux et Schémas de Développement Communaux (SDC)

Retour sur la conférence SPI du 27 novembre 2025 au Val Benoît à Liège

Pourquoi cette rencontre ?

SPI clôture aujourd'hui la mission, confiée et financée par la Région wallonne, de réalisation des **diagnostics territoriaux** pour les 75 communes francophones de son territoire et leurs 3 supracommunalités.

Cette rencontre nous permet de comprendre en quoi les diagnostics territoriaux sont importants pour élaborer les **Schémas de Développement Communaux (SDC)**. Et pourquoi il est essentiel, pour conserver un territoire attractif et résilient, que les Communes se saisissent de l'opportunité de réaliser leur SDC et d'en faire un outil stratégique pour anticiper les défis de demain.

5 communes déjà lancées dans la démarche (Burdinne, Hannut, Jalhay, Malmedy et Thimister-Clermont) partagent leur expérience avec leurs pairs.

Les messages clés

- **Le diagnostic territorial** : une photo à un instant T, des données et des cartographies indispensables pour objectiver les enjeux et préparer des décisions éclairées. Des données à confronter à la réalité du terrain pour réaliser l'analyse contextuelle.
- **Le SDC** : un outil pour planifier l'aménagement du territoire qui intègre une multitude des dimensions : environnementales, économiques, sociales, logements, équipements, mobilité... Une opportunité pour les Communes de prendre en main l'avenir de leur territoire.
- **Des enjeux supracommunaux** : ou la nécessité de coopérer pour limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, tout en répondant aux défis environnementaux, économiques, sociaux et de mobilité de notre territoire.
- **SPI, un partenaire stratégique** :
 - Une expertise technique pour accompagner à la carte les Communes dans leurs démarches (rédaction de cahier des charges, choix du bureau d'études, animation citoyenne, conseils en aménagement du territoire, assistance à maîtrise d'ouvrage, ...).
 - Une vision supracommunale du territoire et un rôle d'interface entre communes.

Les étapes pour réussir votre SDC

1. Voir : Observer et recueillir les données

Avant d'agir et de se lancer dans l'élaboration d'un SDC, il faut comprendre le territoire de la commune et celui qui l'entoure. C'est le rôle essentiel des diagnostics territoriaux.

2. Comprendre : Analyser pour révéler les enjeux

Après l'observation, vient le temps de la compréhension et de la définition des enjeux. C'est une étape capitale où il est utile de prendre du temps pour en gagner après. On doit croiser les données, idéalement consulter et pratiquer l'intelligence collective pour construire le territoire de demain.

3. Agir : Orienter les choix et construire la structure territoriale

C'est l'étape où il faut décider, projeter et anticiper. Il est clair que l'objectif premier des communes est de redéfinir les centralités en fonction des spécificités locales, mais ce serait dommage de s'arrêter là. Et les Communes qui témoignent aujourd'hui nous révéleront bien d'autres enjeux qui les ont décidées à entreprendre l'élaboration de leur SDC.

Pourquoi faire un SDC ? Il y a sans doute autant de raisons que de spécificités locales...

- Gestion de la pression immobilière
- Développement d'un tourisme respectueux du territoire et des citoyens
- Gestion objective des hébergements touristiques
- Préservation de la ruralité, de la qualité paysagère, d'espaces protégés
- Création de nouvelles centralités
- Densification du centre et préservation des villages
- Equilibre commercial
- Extension de Parcs d'Activités Economiques
- Gestion des enjeux de mobilité
- ...

Les conseils des Echevins :

- Prenez le temps du diagnostic, mais ne tardez pas à agir.
- Associez les citoyens et les parties prenantes dès le début (Elus, Administration(s), CCATM, Associations, ...).
- Motivez le Collège : c'est tout le Collège qui doit être impliqué dans le SDC pas que l'Echevin de l'Urbanisme.
- Soutenez les services : nommez un référent réactif au sein de l'Administration pour porter le projet et construisez un SDC pragmatique que les services utiliseront au quotidien
- Choisissez un bureau d'études qui comprend vos priorités et partage vos valeurs.
- Actualisez régulièrement les données et mettez-les à l'épreuve de la réalité du terrain pour bien les interpréter, objectiver les enjeux, éviter les biais et anticiper les décisions.

Pourquoi agir maintenant ?

- Le SDC est **un processus long** (souvent plusieurs années).
- Il conditionne l'avenir de votre commune : logement, mobilité, économie, environnement...
- **Agir tôt, c'est gagner du temps et anticiper les défis futurs.**

SPI est à vos côtés

- Pour **répondre à vos besoins spécifiques**.
- Pour **faciliter la concertation et la mise en œuvre**.
- Pour **mutualiser les expertises** et renforcer la coopération entre communes.

 **Contactez-nous pour un accompagnement personnalisé et des outils adaptés à votre réalité communale : info.etudes@spi.be.**